

Santé : DPI et copie fiable avec Spark Archives

Les solutions Spark Archives sont-elles en mesure de permettre la destruction des documents papier du Dossier patient informatisé ?

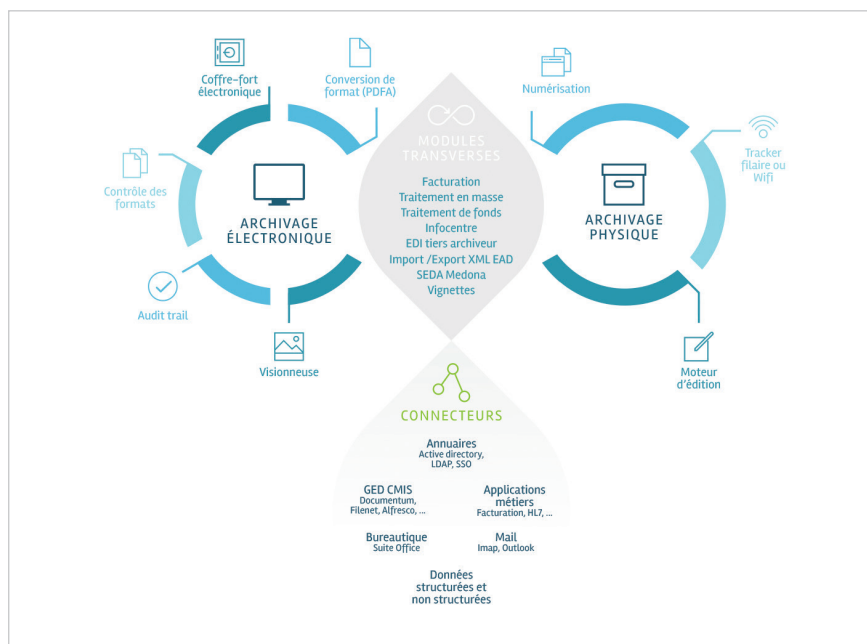
En suivant les exigences réglementaires du nouvel article 1379 du Code civil, Spark Archives rend possible la destruction du papier après archivage des copies fiables. Dans le domaine de la santé, l'ordonnance n° 2017-29 du 12 janvier 2017 apporte un nouveau support sur le chemin du « zéro papier » à l'hôpital où Spark Archives est déjà bien présent.

La mise en place du Dossier patient informatisé (DPI) numérique doit s'accompagner de la mise en place d'un Système d'archivage électronique probant (SAEP). Il permet de créer des copies fiables, de les conserver en appliquant les pratiques d'archivage liées au contexte du DPI.

Le SAEP de Spark Archives apporte une solution globale de gestion du DPI intégrant 3 points forts : production de copies fidèles par numérisation et horodatage ; archivage électronique probant des copies fiables et des informations documentées et journalisation chaînée des empreintes NF Z42-013 ; conformité HL7 pour l'interopérabilité et l'intégration aux SI santé.

Comment Spark Archives peut permettre de créer des copies fidèles ?

Spark Archives permet de mettre en place un système documenté de numérisation « au guichet » pour traiter les flux de documents papier des



patients. Cette pratique implique la numérisation décentralisée de flux tel que documenté dans la norme NF Z42-026. Cela impose l'équipement de postes d'accueil des services médicaux avec des scanners de bureau ou des MFP (copieur multifonction).

Que faut-il numériser et détruire ?

Une des clés d'un projet tendant vers le « zéro papier » reste le fait de déterminer les documents à numériser en entrée afin de faciliter le traitement des services médicaux. Spark Archives permet de paramétrer toutes les règles de conservation associées à la numérisation pour chaque type de document (documents physiques restitués au patient, documents physiques détruits à l'entrée et conservation des objets numériques et

physiques...). Le respect du nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD) implique également la maîtrise des règles liées au droit à l'oubli.

Les services professionnels de Klee Group et de Spark Archives vous aident à dresser la liste des documents à numériser, à définir une politique d'archivage dans le respect de la réglementation et à paramétrer la solution selon vos contraintes de déploiement.

Où sont conservées les copies fiables du Dossier patient informatisé ?

Spark Archives se déploie en « SaaS » ou en solution « on premise ». Le stockage des copies fiables peut être réalisé chez des partenaires agréés pour l'hébergement des données de santé. ■

Contact

Lionel Husson

Directeur de Spark Archives

Tél. : 01 46 29 58 32

E-mail : lionel.husson@kleegroup.com

/// www.spark-archives.com ///

Retrouvez Spark Archives lors du **salon Documation les 20,21 et 22 mars 2018.**
Paris, Porte de Versailles. Pavillon 4.3. Stand E80

